

SUR BASE DE L'INITIATIVE JA-CHRODIS,

que pouvons-nous faire pour planifier et mettre en œuvre des pratiques de réduction du fardeau que représentent les maladies chroniques ?



Il est manifeste que les systèmes de santé européens doivent devenir plus efficaces à l'avenir. La société vieillissante et l'incidence accrue des maladies chroniques jouent un rôle décisif dans les décisions prises par les gouvernements en matière d'investissements dans les soins de santé et la santé publique. En Europe, les maladies chroniques telles que le diabète et les maladies cardiovasculaires touchent 8 personnes sur 10 après l'âge de 65 ans. Au sein de l'UE, environ 700 milliards d'euros sont consacrés chaque année à la prise en charge des maladies chroniques.

D'une durée de trois ans, l'action commune de lutte contre les maladies chroniques et promouvant un vieillissement en bonne santé tout au long de la vie (JA-CHRODIS), cofinancée par la Commission européenne et les États membres (plus l'Islande et la Norvège) et incluant 73 partenaires, avait pour objectif de contribuer à réduire la charge que représentent les maladies chroniques en facilitant l'échange et le renforcement de bonnes pratiques associées aux maladies chroniques et au vieillissement en bonne santé.

L'initiative JA-CHRODIS s'appuyait sur la définition suivante de « bonne pratique »: « Une bonne pratique n'est pas uniquement une pratique qui est bonne, mais une pratique ayant fait ses preuves et permis d'obtenir de bons résultats, et qui est dès lors recommandée comme modèle. C'est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, répétée, qui mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes se l'approprient¹.

Quatre principaux domaines, nécessitant un développement permanent, ont été identifiés :

- Promotion de la santé et prévention primaire des maladies chroniques;
- Interventions organisationnelles axées sur la prise en charge des personnes souffrant de multiples affections chroniques;
- Interventions de responsabilisation des patients souffrant de maladies chroniques;
- Plans nationaux de lutte contre le diabète.

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2013 (9). Les bonnes pratiques à la FAO : Une démarche de capitalisation d'expériences pour un apprentissage continu. <http://www.fao.org/docrep/017/ap784f/ap784f.pdf> (page consultée le 3 janvier 2017)

12 ÉTAPES VERS LA MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES DE RÉDUCTION DU FARDEAU DES MALADIES CHRONIQUES



1. ÉLABOREZ VOTRE PRATIQUE

Élaborez la pratique que vous souhaitez mettre en œuvre ou améliorer, sur la base de preuves ou bonnes pratiques existantes, et développez un plan spécifique pour atteindre cet objectif. Incluez des procédures de contrôle et d'évaluation comme partie intégrante du plan.



2. RESPONSABILISEZ LA POPULATION CIBLE

Identifiez votre population cible et, le cas échéant, impliquez-la dans l'élaboration et l'évaluation de la pratique.



3. VEILLEZ À LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'INVESTISSEMENT ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES ADÉQUAT

Assurez-vous que la pratique dispose du financement nécessaire pour incorporer les éléments essentiels à son efficacité. Essayez d'atteindre la plus grande couverture possible tout en veillant à ce que la pratique conserve son efficacité.



4. SOYEZ COMPLET, MAIS PAS TROP COMPLEXE

Essayez d'aborder tous les facteurs déterminants pertinents (y compris les déterminants sociaux) et utilisez différentes stratégies adaptées à différents environnements et situations locales si cela est nécessaire à la portée de la pratique. Il est recommandé de suivre le modèle de prise en charge de la multimorbidité de JA-CHRODIS pour aborder les groupes de patients dont les besoins en soins sont les plus élevés.



5. INTERAGISSEZ RÉGULIÈREMENT AVEC LES SYSTÈMES PERTINENTS

Renforcez et améliorez vos mécanismes de surveillance et de collaboration pour une coordination intersectorielle réussie. Mettez des partenariats efficaces en place : une approche « La santé dans toutes les politiques » dans la promotion de la santé, des équipes multidisciplinaires et intersectorielles en soins de santé, des partenariats publics-privés. Nous pouvons aller plus loin en collaborant notamment avec les secteurs de l'aide sociale, de l'agriculture, des transports, de l'éducation, de l'emploi et de la finance.



6. INFORMEZ ET FORMEZ

Informez les professionnels et acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la pratique, notamment les prestataires de soins, de son objectif général et à long terme. Formez-les à coordonner leurs efforts et à conduire leurs activités avec le plus haut degré de qualité qui soit.



7. RESPECTEZ LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Mettez en place des interventions proportionnelles aux besoins. Les objectifs et la stratégie doivent être transparents pour la population cible et les parties prenantes. Les préférences et l'autonomie de la population cible doivent être respectées et encouragées.



8. APPLIQUEZ DES PRINCIPES DE BONNE GOUVERNANCE

Définissez et décrivez clairement les structures organisationnelles. Assurez-vous qu'elles restent transparentes (c'est-à-dire attributions de responsabilités, flux de communication, travail et responsabilités). Créez un sentiment d'appartenance chez toutes les parties prenantes.



9. GARANTISSEZ DURABILITÉ ET EXTENSIBILITÉ

Définissez un concept à long terme pour votre intervention et rendez-le aussi rentable que possible. Gardez à l'esprit que la promotion de la santé et la prévention des maladies sont des mesures dont la rentabilité a été prouvée.



10. VEILLEZ À CE QUE LA QUESTION DE L'ÉQUITÉ SOIT ABORDÉE

Prenez des mesures spécifiques pour vous attaquer aux déterminants sociaux de la santé et prenez en considération la dimension de l'équité ainsi que les populations les plus susceptibles de souffrir d'inégalités (par exemple, genre, statut socioéconomique, zone rurale ou urbaine, groupes vulnérables).



11. ÉVALUEZ

Contrôlez et évaluez constamment votre intervention/bonne pratique. Assurez-vous qu'il existe un cadre d'évaluation défini et approprié permettant d'analyser la structure, le processus, les réalisations et les résultats.



12. EXPLOITEZ LA PLATEFORME CHRODIS

Téléchargez votre pratique sur la plateforme CHRODIS et demandez à des critiques externes de l'évaluer. Recevez un feed-back pour améliorer votre pratique. Diffusez votre pratique à un large public via la plateforme CHRODIS. Apprenez des autres personnes enregistrées sur la plateforme CHRODIS et coopérez avec elles sur des questions d'intérêt commun.

